

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE PRODUCTION DE VIVRIERS » en abrégé « SOPROVI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
AMBASSADE ANGLE, Lot 15, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/04/2024 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE PRODUCTION DE VIVRIERS » en abrégé « SOPROVI »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- - production et commercialisation de tomates et tout autre produits vivriers;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
AMBASSADE ANGLE, Lot 15, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUASSI ETIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05608 du 11/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33965/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

